

Cires- les-Mello

Juillet 2011





**BAR - TABAC
BRASSERIE - LOTO**

**Au Rendez-vous
des Chasseurs**



Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 20h

Le samedi de 9h à 20h

Le dimanche de 9h à 13h

16 Grande Rue 60660 LE TILLET
Tél : 03.44.56.41.40

TAXI

7j/7

Jean Michel LEULLIER

Commune de stationnement : Cires lès Mello
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

mobile : 06.23.54.67.76

tél./fax : 03.44.72.43.77

e-mail : jmlrth@wanadoo.fr

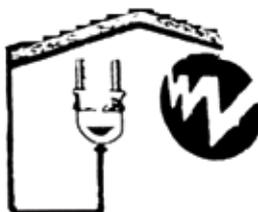
Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels
Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques
Forfait et devis longues distance
CB acceptées - Véhicule non fumeur



DISMA S.A.R.L.
90 Sente du Vignoble
BP 13
60530 ERQUIS
Tel : 03 44 26 68 50
Fax : 03 44 74 03 58

*Au service des Pros
de l'alimentation*

*Spécialiste grandes cuisines
auprès des collectivités et des associations*

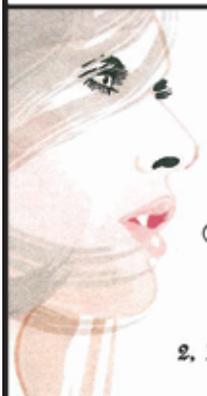


Electricité générale
Chauffage électrique
Isolation
Installations industrielles
Joël BERTHELIN

Partenaire EDF

33 bis, rue du Colombier
60660 CIRES-LES-MELLO

Bureau : 03 44 56 26 72
Fax : 03 44 56 40 30



D'JENGUI
Le partenaire de votre Beauté

Coiffeur visagiste
Styliste créateur
Coloriste permanentiste
coiffure mariage et
toutes cérémonies

**Forfait
junior
-20 ans**

2, Rue de Blaincourt 60660 Cires les Mello
Tél: 03.44.56.42.52

*Une équipe sympa qui saura vous conseiller.
Journée continue le Vendredi et le Samedi.
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.*

SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON

LA MOTOCULTURE DU THELLE

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES
MARQUES

Fermé le mercredi (après midi) et le dimanche

Tél. : 03 44 56 46 12

motoculture-thelle@wanadoo.fr

Fax 03 44 56 46 25

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS

Garage CORROY



Agent RENAULT

SARL

VENTE NEUF et OCCASION

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE
PARE-BRISE - TOUTES MARQUES
PARALLÉLISME

Agréé Assurances



37, rue de Tanfort
60660 Cires les Mello
Tél. 03 44 56 44 45

REMORQUAGE
7j / 7 - 24h / 24

Boulangerie - Pâtisserie



Didier et Dominique Charpentier

*44, rue de la Ville
60660 Cires les Mello*

Tél. 03 44 56 44 88



Cires-les-Mello



Chère Ciroise, cher Cirois,

Ce premier semestre 2011 a marqué les esprits.

Les évènements du Japon, les espérances démocratiques de certains pays nous ont tous laissés sans voix.

Ces évènements ont un impact dans notre vie, et aborder les questions plus françaises ou plus locales apparaît dérisoire, mais cependant nécessaire.

Il convient de porter sur notre espace **cirois** un regard de sérénité qui nous manque parfois.

Déjà à mi-mandat, trois ans, c'est enfin bien peu, car nos concitoyens ont une exigence de plus en plus forte. Les désirs ne deviennent pas réalité en un claquement de doigts ; c'est la volonté et l'acharnement qui sont toujours les clés du succès.

En fait pour nous tous, tout va assez bien. Certes on peut toujours trouver matière à remarque ou objets d'insatisfaction. On peut pester contre la circulation, le stationnement, le manque de moyens financiers...on peut aussi brocarder la commune et faire courir des bruits « il paraît que...soi-disant...

Il ne suffit pas de critiquer, il faut aussi sans doute porter son regard plus loin, ou plus haut pour envisager chaque question, non seulement avec les réponses que l'on souhaite, mais également celles qui intègrent le caractère complexe de la gestion des collectivités et l'exercice d'une démocratie responsable.

Bien souvent, notre quotidien est consacré à une foule d'activités « **petites et grandes choses** », qui ne se voient pas, mais qui sont pourtant, tout à fait essentielles.

Je souhaite oui, à mi-mandat, remercier mes adjoints pour leur compétence, leur motivation et leur énergie au service de tous.

Cet avenir, nous le construisons ensemble.

Bonne lecture et bonnes vacances pour un été que je souhaite à toutes et à tous ensoleillé avec plein de bons souvenirs.

Bien sincèrement
Alain Guérinet

- Finances - vie politique	p.4-5
- Affaires sociales	p.6
- Affaires scolaires et restauration scolaire	p.7-8
- Urbanisme – travaux - voiries	p.9
- Sécurité – Ecologie	p.10
- Intergénération	p.10
- Sports, Associations, Loisirs et Culture	p.11-17
- Et si on parlait de vous ...	p.20-21
- Vie pratique	p.21-22
- Opposition, vous avez la parole !	p.23

Les photos de la couverture de ce bulletin représentent :

Photo centrale : 21ème rencontre des comités de jumelage de notre commune et de Bruchmühlen – juin 2011

Photos en médaillon : Inauguration de la gendarmerie, notre commune vue du château de Mello (merci à la direction de nous avoir permis d'accéder à ce dernier pour la prendre).

edito

Directeur de publication : Alain Guérinet, maire de Cires-les-Mello

Rédaction : Delphine Mignot, maire-adjoint à la communication et la commission communication

Conception - Impression Efic - Tél. 03 44 59 31 81 - Fax 03 44 59 31 88 - www.efic2.fr - Tirage 1.500 exemplaires



Inauguration de la gendarmerie



Bien que la gendarmerie de notre commune soit effectivement en service depuis plus d'un an maintenant, cette dernière a été inaugurée le 30 Mai dernier. A cette occasion, elle fut baptisée « Caserne Garde Bultel ».

Pourquoi ce choix et qui est le garde BULTEL ? Sur le sujet, nous vous invitons à lire l'article écrit par Monsieur Jean-françois CATTEAU que nous remercions sincèrement pour ses recherches et le travail qu'il a effectués et présentés au conseil municipal. Ce travail a permis d'aboutir à la mise à l'honneur de cet ancien Cirois, gendarme de son état, mort au combat et inhumé sur notre commune.

Ainsi est respecté un devoir de mémoire qui nous semble important.

Bien sûr ce jour d'inauguration a réuni de nombreuses personnalités de politique locale et des représentants de l'Etat.

Ainsi elle s'est déroulée sous la bienveillance de Monsieur Nicolas Desforges (préfet de l'Oise), du Général Philippe Mazy (commandant de la région Picardie) et du Colonel Ronan Le Floc'h (commandant le groupement de gendarmerie de l'Oise).



Monsieur le maire a accueilli également pour cette occasion Messieurs Michel Francaix (député de la 3e circonscription de l'Oise), Philippe Marini, (sénateur-maire de Compiègne), le lieutenant-colonel Eric Dagnicourt (directeur du Musée de la Gendarmerie de Melun), le chef d'escadron Laurent Lambert (commandant de compagnie de Chantilly) et l'adjudant Jean-Sébastien Decagny (commandant la brigade de Cires-lès-Mello).

La famille du garde Bultel fut aussi mise à l'honneur et plus particulièrement ses fils : Guy et Jean-Claude qui étaient présents ce jour-là.

Ce fut l'occasion de constater qu'il s'agit d'une belle gendarmerie tant sur le plan architectural et que par son intégration en cœur de commune.

L'occasion de constater que les huit gendarmes affectés sur cette caserne (et leurs familles) ont été bien vite adoptés par les Cirois et que leur travail porte ses fruits.

Reste le goût amer du financement de cette dernière qui n'est supporté que par les Cirois alors qu'elle profite à bien d'autres communes (sur le sujet, nous vous renvoyons à notre article sur le sujet dans le précédent bulletin) et qui n'a bénéficié aucune subvention.

Mais il est certain que le bénéfice d'une telle réalisation ne se résume pas simplement en terme financier, il faut le reconnaître, et nous sommes capables de le faire.

Néanmoins, le discours sécuritaire de certains n'autorise pas pour autant des montages financiers qui sont lourds de conséquence puisque si l'Etat honore tous les loyers de la gendarmerie pendant les 35 ans du bail emphytéotique (tel ne serait pas le cas dans l'hypothèse d'une suppression de la gendarmerie), restera tout de même une charge nette pour la commune de 1.116.000 euros.



Pourquoi le nom de « Caserne Garde BULTEL » a-t-il été choisi pour notre gendarmerie ?

En janvier 2009, lors des préparations pour les cérémonies « Dynamo 1940-2010 » du 70^e anniversaire des combats de la poche de Dunkerque, alors que j'étais à la direction du comité de pilotage, mon ami et collaborateur, l'adjudant de gendarmerie Gonzague CARPENTIER, m'a signalé, lors de recherches historiques, la trace d'un gendarme natif de Cires-les-Mello et Mort pour la France pendant les combats de 1940...

Aussitôt l'idée me vint de donner à notre toute nouvelle brigade de gendarmerie, l'honneur de porter le nom de ce Cirois. Présentant ce projet en juin 2009 au Conseil municipal, qui l'adopta à l'unanimité, nous permettions ainsi de préserver la mémoire de ce gendarme et de voir son sacrifice pour la France récompensé.

Il s'agit de **Jean-Marie BULTEL**.

Né 30 avril 1911, il est blessé mortellement dans le secteur fortifié de Montmédy (Meuse) le 13 juin 1940, et décède des suites de ses blessures de guerre à l'hôpital complémentaire de Roanne (Loire) le 19 juin 1940. Son corps est inhumé dans le cimetière de Cires-les-Mello.

Jean-Marie BULTEL était garde à la 3^e Légion de Garde Républicaine Mobile (subdivision de la Gendarmerie nationale et ancêtre de la Gendarmerie Mobile), détaché au début de la guerre 1939-1940 avec le grade de sergent à la 3^e Compagnie du 4^e Bataillon de mitrailleurs. En effet, dès août 1939 la GRM fournit de nombreux gardes aux unités combattantes, encadrant ainsi les réservistes et rappelés lors de la mobilisation.

Lors de la bataille de France, en mai et juin 1940, de nombreux militaires de la GRM tombent ainsi au Champ d'Honneur ou sont blessés ou capturés par l'ennemi après s'être battus jusqu'à la dernière limite.

Jean-Marie BULTEL s'était marié le 13 juillet 1935 à Cramoisy à Léone GODIN. Ils ont eu deux fils : Guy (né en 1937) et Jean-Claude (né en 1939).



Jean-Marie a fait toute sa carrière dans l'Armée, s'étant engagé le 28 février 1932. D'abord dans les troupes d'infanterie coloniale, avec lesquelles il a d'ailleurs fait un séjour en Indochine (de 1932 à 1935). Il a ensuite contracté un engagement, le 1^{er} février 1937, dans la Gendarmerie nationale pour servir comme garde au sein de la Garde Républicaine Mobile. Il est admis au Corps des sous-officiers de carrière le 1^{er} août 1937.

Jean-Marie BULTEL est titulaire de la Médaille Militaire, à titre posthume, le 29 novembre 1961 et de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil le 26 juillet 1961, à titre posthume, avec la Citation suivante : « Sous-officier animé d'un grand courage allié aux plus grandes qualités de vaillance et de sang-froid. Grièvement blessé à son poste de combat, est décédé à la suite de ses blessures, le 19 juin 1940 à Roanne. »

Par Jean-François CATTEAU





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un nouveau sourire au centre de soins

Annick LEGENDRE attirée par les chiffres a rejoint le service comptabilité de la commune. Sylvie LENOIR la remplace en qualité de secrétaire tant au centre de soins qu'au service social du centre communal d'action sociale.

Bien entendu, madame Marie-

Claude TLEIK, vice-présidente du C.C.A.S. reste votre interlocuteur particulier pour tout dossier social.

AIDES PONCTUELLES

Le centre communal d'action sociale peut apporter, après constitution d'un dossier, des aides personnalisées à tous ceux qui en ont besoin.

- Aides alimentaires, prise en charge ponctuelle de facture (eau, électricité, assurance), restauration scolaire et étude pour les enfants, aide pour constituer un dossier, ...
- Action en faveur des familles en grandes difficultés
- Interventions sous forme de prestations remboursables ou non
- Accompagnement des personnes bénéficiaires du R.S.A.
- Action de prévention des expulsions locatives
- Appui à la gestion administrative
- Gestion du centre de soins « Sœur Andrée de St Vincent de Paul »
- **Depuis cette année 2011 une aide spécifique est apportée aux jeunes filles et jeunes gens qui souhaitent passer leur BAFA.**

TRANSPORT GRATUIT

Un service de minibus a été mis en place entre Le Tillet et Cires lès Mello (et retour) depuis déjà deux ans. Malheureusement nous constatons chaque jour que bien trop d'habitants du hameau continuent à se rendre à pied au centre-bourg. Une enquête visant à affiner au mieux les heures de rotation sera prochainement réalisée afin de rendre un service plus adapté aux utilisateurs potentiels.

En attendant, il est rappelé que ce service fonctionne les mardis et vendredis, de la façon suivante :

Aller : Retour :
départ : place du Tillet – 8 h 40 - arrêts : HLM petit casino
Terminus : mairie
Départ : de la mairie – 11 h 00 - arrêts : petit casino - HLM
Terminus : place Tillet

SOLEIL... SOLEIL,

l'astre radieux est omniprésent depuis déjà plusieurs mois et nous oblige à faire preuve d'un peu plus de prudence que d'habitude.

Le centre communal d'action sociale a activé son plan canicule et a adressé à tous les Cirois de 70 ans et plus un courrier rappelant les consignes de prudence, accompagné d'un questionnaire à retourner en mairie pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un soutien.

Si vous n'avez pas 70 ans mais que vous pensez avoir besoin d'une aide, il vous suffit d'appeler la mairie au 03.44.56.40.11 les jours d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- Du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Ou de vous présenter à la mairie toujours aux heures d'ouverture afin de vous inscrire et de nous préciser vos éventuels besoins.

Si les températures deviennent critiques vous serez appelés le matin et le soir pour vérifier que tout se passe bien.

QUELQUES CONSEILS SIMPLES

- Aérer les pièces la nuit lorsqu'il fait plus frais
- Fermer les volets ou les doubles rideaux
- Eviter de sortir en période de pleine chaleur, en cas d'obligation porter des vêtements amples et de couleur claire, mettre un chapeau ou une casquette
- Boire fréquemment de l'eau même sans soif - se forcer si besoin
- Prendre des douches pour se rafraîchir
- Se mouiller le visage, les bras avec un gant ou un vaporisateur d'eau
- Eventuellement mouiller ses vêtements

Pour information, deux salles climatisées sont ouvertes à la mairie.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes temporairement malade et/ou invalide, vous pouvez bénéficier du service de portage de repas à domicile. Les repas copieux et équilibrés sont facturés 5,05 € après participation du centre communal d'action sociale.

Les commandes sont prises par Marie-Pierre, agent territorial bien connu des Cirois, qui, par ailleurs, en assure la livraison.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler la mairie au 03.44.56.40.11



AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

INFORMATISATION DES ÉCOLES

Dans le cadre du budget 2011, le conseil municipal a voté l'achat :

- d'un ordinateur pour la direction de chacune des écoles maternelles de la commune,
- cinq ordinateurs, une imprimante et un scanner pour renouveler partiellement l'équipement devenu vétuste de la salle informatique de l'école élémentaire du Tillet et destinée à l'initiation des enfants.

Ces investissements sont la continuité des achats effectués sur les deux premières années de notre mandat pour l'informatisation des écoles de la commune.



AUTRES PROJETS VOTÉS POUR 2011

La réalisation d'autres projets dans le domaine des affaires scolaires a bien évidemment été votée lors du dernier budget communal :

- la réfection de l'espace sanitaire extérieur situé dans la cour de l'école primaire « Jean de la Fontaine » (VMC, pose de sèche-mains automatiques destinée à éviter la surconsommation de papier et les problèmes récurrents d'engorgement des canalisations)

- acquisition de chaises et tables pour renouvellement partiel du mobilier scolaire,

- acquisition de divers petits matériels et mobiliers (appareil photos, meubles de rangement)

- jeu de cour pour compléter l'acquisition réalisée l'année précédente pour l'école maternelle « Jean de la Fontaine »

- acquisition d'un logiciel permettant la réservation des repas de restauration scolaire via le site internet de la commune.

Concernant ce dernier point, l'équipe communale travaille actuellement à sa mise en place pour le dernier trimestre de cette année. Les parents seront invités à une démonstration du fonctionnement très simple de ce système de réservation.

Chacun pourra réserver ainsi les repas de son enfant de chez lui avec un paiement en ligne sécurisé.

Ce logiciel accompagne l'évolution de la restauration scolaire qui est destinée à recevoir prochainement de nouveaux enfants avec les programmes immobiliers en cours de réalisation sur la commune ou à venir ;

Il va offrir aux parents une vraie souplesse de réservation qui tend à faciliter la vie quotidienne mais également permettre à l'agent communal actuellement en charge de la restauration scolaire de réaliser d'autres missions.

FOURNITURES SCOLAIRES

Depuis de nombreuses années maintenant, la commune soutient les familles ciroises pour l'achat du matériel nécessaire à la scolarisation de leurs enfants.

Sachez que deux dispositifs existent :

- pour les enfants scolarisés en écoles maternelle et élémentaire sur la commune :

une somme de 42,50 euros par enfant est versée à l'établissement dont dépend votre enfant aux fins de couvrir :

- en maternelle : l'achat des jeux et matériels pédagogiques nécessaires à son apprentissage,
- en primaire : la plus grande partie des fournitures scolaires nécessaires. Ce qui permet à votre enfant de faire sa rentrée uniquement muni d'un cartable et d'une trousse.

- pour les collégiens et lycéens cirois :

sur demande en mairie, un bon d'achat de 26,80 euros par enfant vous est remis pour l'acquisition de matériel scolaire et de sport auprès de magasins partenaires.

Note de l'auteur : attention, les montants indiqués sont les tarifs 2010-2011. Ils sont susceptibles d'évoluer légèrement et sont indiqués à titre indicatif.





AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

DEVENIR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Notre commune offre à ses administrés le service d'une restauration scolaire. Il existe deux sites : l'un au cœur de l'école « Jean de la Fontaine » et l'autre plus récemment ouvert au sein de l'école élémentaire du Tillet.

Les deux sites vont nécessiter une évolution rapide dans les années à venir.

A Tillet :

Le réfectoire qui accueille les enfants a été aménagé dans une ancienne classe par la précédente équipe municipale. Il a le mérite d'exister mais il est néanmoins nécessaire de le déplacer afin :

- de rendre à ce lieu son usage initial de classe qui sera rapidement nécessaire compte tenu des constructions actuellement en cours au lieu-dit « le Beaucamp ». Rappelons que le programme NEXITY en cours ne compte pas moins de 60 pavillons dans sa première tranche qui seront occupés au fur et à mesure de la livraison des constructions au premier semestre 2012.

- De réaliser parallèlement une restauration scolaire disposant d'une capacité d'accueil suffisante pour recevoir les enfants qui y déjeunent déjà et ceux que nous recevrons bientôt, ce qui n'est pas possible dans le réfectoire actuel.

A Cires :

Il existe une restauration scolaire qui arrive peu à peu à saturation en terme de capacité d'accueil.

Le nombre important des naissances de ces dernières années augmente progressivement les effectifs d'enfants à accueillir.

Le pourcentage d'enfants scolarisés qui déjeunent en cantine est également de plus en plus important compte tenu du nombre important de foyers dont les deux parents travaillent.

Il est donc nécessaire de réaliser une annexe aux installations existantes aux fins de pouvoir accueillir l'ensemble des enfants à venir.

La somme de 150.000 euros a été inscrite au budget communal afin de réaliser l'un de ces deux projets cette année, l'autre étant destiné à être présenté lors du vote du budget l'année suivante.

Il est difficile de quantifier le nombre exact d'enfants qui seront accueillis sur le Tillet dans le programme immobilier en cours et qui feront appel à ce service. Une étude a été effectuée auprès du promoteur sur la partie des constructions destinée à être vendue mais reste l'aléa des 30 pavillons qui sont destinés à la location via l'OPAC.

Nous travaillons actuellement sur ces deux projets qui, quel que ce soit leur ordre de réalisation, sont nécessaires afin de répondre aux besoins de tous. Il est vraisemblable que soit réalisé dans un premier temps le projet sur le Tillet pour plusieurs raisons :

- le nombre d'enfants à intégrer en restauration scolaire présente un aléa important et le nombre actuel de places risque de ne pas être suffisant pour faire face.

- il faut libérer l'ancienne classe aménagée à ce titre afin de lui redonner son affectation d'origine pour faire face également au nombre d'enfants à scolariser, l'effectif actuel des enfants scolarisés sur l'école primaire du Tillet étant déjà soutenu avec plusieurs niveaux d'apprentissage par classe.

- la conjoncture actuelle des locaux se prête mal à un double service, solution qui permettrait néanmoins dans l'urgence de faire face ponctuellement au nombre d'arrivants.



URBANISATION EN COURS AU TILLET

Notre commune va évoluer dans les prochaines années compte tenu des différentes zones qui ont été ouvertes à la construction lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par l'équipe communale précédente.

Au hameau du Tillet, au lieudit « Le Beaucamp », chacun a pu constater que des constructions sont actuellement en cours depuis quelques mois.

Cette zone est destinée à être construite en deux tranches :
- une première tranche en cours de réalisation par NEXITY comprendra :

- . 30 pavillons à vendre (accession à la propriété) à savoir 18 maisons de type 4 et 12 maisons de type 5,
- . 30 pavillons destinés à la location (bailleur social : OPAC) composés de 4 pavillons de type 3, 23 pavillons de type 4 et 3 pavillons de type 5.

Les maisons devraient être livrées au cours du premier semestre 2012.

- une seconde tranche composée de 66 terrains à bâtir qui seront vendus en l'état à charge pour les acquéreurs d'y construire la maison de leur choix.

L'accueil de nouveaux habitants crée de nouveaux besoins. Nous sommes mobilisés sur la projection et la réalisation des infrastructures rendues nécessaires afin que ces arrivants puissent être intégrés à notre commune dans les meilleures conditions possibles.

Certes, il s'agira sûrement de mobiliser dans les prochaines années une partie du budget communal à cette fin mais à terme c'est aussi un apport financier via la perception de nouvelles taxes d'habitation et foncière qui bénéficiera à ce même budget.





LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Les accidents domestiques représentent 8 millions de victimes par an. Si l'intérieur de la maison constitue le lieu principal d'accidents, l'extérieur regorge également de pièges.

POUR ÉVITER LES CATASTROPHES, MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Apprenons aux enfants à éviter les accidents, apprenons-leur à éviter les dangers et surtout à avoir les bons réflexes. Cuisine, salle de bain, salon et escaliers sont autant de lieux à risques : ne laissez pas à portée de vos enfants les petits objets (pièces de monnaie, bonbons, cacahuètes...), les médicaments, les produits d'entretien ; ne laissez pas vos enfants sans surveillance (bain, chaise haute, table à langer...), installez des barrières aux escaliers. Eloignez vos enfants des appareils électroménagers chauds, des objets brûlants (fer à repasser, chauffage, sèche cheveux...), attention aux queues de casseroles.... Tous ces gestes peuvent éviter 740000 accidents et visites à l'hôpital. Apprenons aux personnes âgées à aménager leur environnement immédiat pour éviter les chutes et les blessures. Des cours sont mis en place pour apprendre à tomber, rensei-

gnez-vous auprès de la mairie ou de votre caisse d'assurance maladie. Pour tous, réapprenons à faire attention lors de nos séances de bricolage, de nos barbecues, de nos baignades.

Formez vous au geste d'urgence

Moins d'un Français sur dix maîtrise les gestes de premiers secours. Pour réagir face à un accident il est important de maîtriser quelques gestes simples.

- Pour apprendre ces gestes, renseignez-vous auprès des professionnels agréés :
Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise : 03.44.06.21.00.
Association des Sauveteurs de l'Oise : section de Creil : 03.44.66.94.35.
Croix Rouge française : section de Senlis 03.44.53.44.65

STOP PUB

Pour dire non à la publicité et aux journaux d'annonces afin de réduire vos déchets, vous pouvez vous fournir en mairie d'un autocollant « STOP PUB » à coller sur votre boîte à lettres.

UN RÉFLEXE EN PLUS... UN RISQUE EN MOINS



INTERGÉNÉRATION

Bien que peu visuel, le travail de la commission intergénération est pourtant bien présent. L'équipe s'est enrichie au fur et à mesure de ces trois années d'existence de personnes discrètes, toutes motivées par l'envie de donner et qui se laissent parfois surprendre par ce qu'elles peuvent aussi recevoir des enfants.

Car c'est bien dans le domaine des affaires scolaires que l'essentiel du travail de cette commission est effectué :

projet « jardinage » avec les enfants de maternelle, soutien au projet « découverte de la natation » avec les enfants de maternelle et d'élémentaire entre autres.

Ce sont certaines de ces mêmes personnes qui se portent volontaires pour assurer la journée d'accueil minimum dans les établissements scolaires de la commune en cas de grève.

D'autres projets sont à l'étude entre autres pour de l'initiation à l'informatique des seniors.

RÉALISATION DU COMPLEXE MULTISPORT :

Comme vous le savez tous maintenant, le conseil municipal a voté la réalisation d'un complexe sportif dans la zone du Beaucamp (à côté du City Stade).

Pourquoi ?

Notre commune, 20ème commune du département de l'Oise par son nombre d'habitants et sa superficie sur 693 communes, présente un déficit en équipements sportifs.

Il est anormal qu'une commune comme la nôtre ne dispose pas à ce jour d'un complexe sportif destiné à répondre aux besoins de la population sur les plans associatif, municipal ou scolaire.

Il nous a semblé plus que nécessaire d'y remédier d'autant que vu les ouvertures effectuées au Plan Local d'Urbanisme par le précédent conseil municipal, la population de notre commune est destinée à augmenter dans les années à venir et par voie de conséquence, les besoins de cette dernière seront accrus.

Nous nous sommes efforcés de rester réalistes dans le montage de ce projet, en déterminant une structure destinée à être utilisée par le plus grand nombre de personnes et à permettre la pratique du plus grand nombre d'activités possible.

Nous avons travaillé à la maîtrise de son coût qui tient compte bien évidemment des nombreuses normes auxquelles cette structure devra répondre.

Comment a été choisi le lieu de sa réalisation ?

Cires-les-Mello s'étend sur plus de 1650 hectares ; il est donc impossible matériellement que chaque Cirois soit proche du complexe sportif. De plus, recevoir un équipement de ce type nécessite un terrain de grande importance que seul le hameau du Tillet possède. La commune y détenait déjà un terrain et il a été nécessaire d'en acheter un complémentaire pour envisager la complète réalisation du projet qui doit répondre aux plus grands besoins possibles.

Combien ce projet coûte-t-il et comment sera-t-il financé ?

Le projet est aujourd'hui évalué à 3,77 millions d'euros TTC. Ce coût comprend aussi le coût des prestations intellectuelles attachées à ce projet (architecte etc). Après l'obtention de subventions demandées auprès de nos partenaires habituels (Conseil Général de l'Oise essentiellement et la Région Picardie) et le versement du fonds de compensation de la TVA, le coût restant à la charge de la commune est estimé à 1,5 millions d'euros.

Certes, il s'agit d'une somme importante qui pèsera sur les finances communales, mais tout comme cela l'a été pour les constructions des écoles, la réfection des routes, l'extension de la mairie, etc.

Nous entendons préférer un emprunt mesuré à une augmentation des impôts.

Notre commune possède à ce jour un taux d'endettement de 489 euros/habitant bien inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate qui s'établit à 931 euros/habitant. Cet emprunt est donc possible et reste raisonnable.

Comment sera composé ce complexe sportif ?

L'ensemble comprendra deux grandes salles, l'une de 26m sur 45m et la seconde de 16m sur 16m, des vestiaires en nombre suffisant. Un terrain de football (105m sur 68m) et ses 4 vestiaires sont également prévus.

La pratique de la plupart des sports y sera possible : sports de ballon, de raquettes, de combats, de tir, activités gymniques. Ainsi, les associations existantes pourront proposer leurs activités dans des locaux adaptés et agréables.



Nos rencontres actuelles avec les différentes fédérations permettent de penser que de nouvelles activités pourront être créées très rapidement ouvrant ainsi le panel des activités proposées aux Cirois.

Quand sera-t-il réalisé ?

Le permis de construire vient d'être déposé le 27 mai dernier. Le projet sera présenté en détail à l'ensemble des Cirois lors d'une réunion publique vraisemblablement en septembre prochain. Les travaux seront exécutés en trois tranches dont la première devrait débuter vers octobre 2011.

Leur achèvement est prévu au printemps 2013 évidemment sous toutes les réserves habituelles en la matière.

A A P P M A DE CIRE S LES MELLO

LE NOUVEAU PERMIS DE PECHER

L'A.A.P.P.M.A. (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Cires-les-Mello continue de distribuer le permis de pêcher émis par la Fédération de l'Oise.

Ce permis, valable du 1er janvier au 31 décembre, coûte 62 € pour les hommes, 30 € pour les femmes et 15 € pour les moins de 18 ans, garçons ou filles.

Ce permis permet de pratiquer la pêche de loisir dans la rivière Oise sur son parcours dans le département, la rivière Aisne, le canal du Nord, le canal latéral de l'Oise, le canal St-Jean à Chantilly et le canal de l'Ourcq...

Et, nouveauté cette année, il donne accès aux étangs suivants :

- l'étang de la Maladrerie à Montataire
- l'étang de Coincourt à Mouy
- l'étang de l'Evêché à Pont Ste Maxence
- l'étang de Toutedoie à Précy sur Oise
- les étangs de la Balastière à Therdonne
- l'étang de la Corroye à Verberie
- les étangs du Parc de Villers St Paul
- les deux étangs fédéraux : Ste Pélerine en forêt de Compiègne, la Fréneuse à Pimprez

Il est valable également pour toutes les rivières de France de 2ème catégorie.

A Cires lès Mello, l'A.A.P.P.M.A. émet une action spécifique qui permet de pêcher également la rivière le Thérain (1ère catégorie) et l'étang communal où l'on procède à plusieurs lâchers de truites au cours de la saison.

Dans cet étang, on peut prendre aussi toutes sortes de poissons blancs (gardons, rotengles, tanches, goujons...) et des carnassiers tels que perches et brochets...



Renseignements : Bureau de l'A.A.P.P.M.A. au :
03.44.56.57.15 (Alain ou Ginette SEBILLOTTE)

Photo de l'article : brochet de 95 centimètres et 12 livres et demie capturé sur l'étang communal.

Secret de coulisses :

Il existe sur notre commune une association dénommée « secret de coulisses » dont l'objet est l'animation et la création musicale.

Son président Monsieur NOURRISSON a souhaité vous communiquer par ce support l'adresse mail de cette dernière, à savoir :

secretdecoulisses@hotmail.fr

N'hésitez pas à le contacter si vous partagez la même passion.



SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE



Nos communes condamnées à être des cités dortoirs ?

texte écrit par Vanina FONTALBE, adhérente

La vie moderne nous fait parfois voir nos communes comme de simples dortoirs où se poser en attendant la prochaine journée de travail.

Oise Mais donner la vie à un village tient parfois à peu de chose.

Un peu de bonne volonté peut suffire à tout changer !

Cela peut commencer par une simple idée qui vous fait penser puis dire

« Et pourquoi pas ? »

C'est ce même pourquoi pas que des personnes ont partagé à Cires les Mello

il y a un peu plus de 20 ans. Tout est parti de la volonté de quelques-uns de faire bouger les choses.

Saviez-vous qu'il y a eu, tout au long de ces années, des cours de musique, de yoga, de couture ou d'anglais, un club de jeux de rôles et même un service d'aide aux déplacements et aux démarches administratives, ou la tenue du budget familial, et qu'il y a toujours aujourd'hui des cours de dessin, de patchwork et travaux d'aiguilles, mais aussi de Qi Gong, de couture ainsi qu'une chorale ?

Toutes ces activités se pratiquent avec l'association Familles Rurales.

Les adhérents de cette association croient qu'il est possible d'insuffler de la vie dans les campagnes et ils s'engagent pour que les communes dans lesquels ils vivent ne s'endorment pas.

En effet, avec l'aide de Familles Rurales beaucoup de choses sont possibles.

Pourquoi pas du théâtre ou de la danse ? Du hip-hop ou du bricolage ?

Pourquoi ne pas partager ses connaissances du jardinage ou de la cuisine avec d'autres qui voudraient apprendre, bouger, découvrir, donner ou recevoir ?

Le tout récent atelier mensuel de couture a commencé comme ça.

Un peu de bonne volonté peut suffire à changer les choses.

Si vous aussi vous pensez qu'il est possible de créer quelque chose, n'hésitez pas à nous donner votre avis, venir vers nous pour partager vos idées et ce quel que soit votre âge.

Appelez-nous ! Des adhérents de votre commune vous répondront aux numéros suivants : Mme PRECHEY au 0344562254, Mme GOSME au 0344562086 et Mme DAUTOIS au 0344562058.

monique.prechey@laposte.net

ou connectez-vous sur le site national www.famillesrurales.org

Rappel de nos activités : - chorale le jeudi de 20h à 22 h

- dessin le jeudi de 19h à 21 h

- patchwork et travaux d'aiguilles le mardi de 14 h à 16 h

- Qi Gong le mardi de 14h à 15h et, à partir de septembre, de 12h à 13h.

Nous vous proposons de répondre au questionnaire joint par notre association à ce bulletin et de le déposer en mairie à notre attention.

TIRA L'ARC

Dimanche 22 mai avait lieu à Choisy au Bac le traditionnel Bouquet Provincial.

Cette fête de l'Archerie est aussi un passage obligé pour les archers qui désirent après avoir réussi leur qualification, concourir aux championnats de France de tir Beursault.

Chaque compagnie d'Arc devait ce jour-là, présenter son drapeau en mairie de Choisy et participer à la parade des archers organisée dans la ville.

Plus de 270 compagnies ont participé sous le soleil à ce défilé, les archers de Cires-les-Mello étaient présents, emmenés par Frédéric Courti porte drapeau, Roger Benaut le nouveau Roy 2011 et Pierre Corbiset Empereur et Président de la Compagnie.

Le 26 juin et le 9 juillet, les archers de Cires participeront aux tirs du Bouquet au jeu d'Arc de Choisy au Bac pour tenter d'obtenir leur qualification pour les Championnats de France.



Si vous êtes intéressés par le Tir à l'Arc et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous accueillir dans nos installations Route de Foulangués.

Pierre CORBISET
Cie Arc Cires-les-Mello
email : corbiset.pierre@neuf.fr
tel : 06.13.01.86.66



SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

COMITE DE JUMELAGE de SEPTEMBRE 2010 à JUIN 2011

17 - 18 ET 19 SEPTEMBRE 2010

Nous avons fêté les 20 ans de notre Jumelage à Bruchmühlen
Amitié, chaleur, convivialité, découverte, partage,
Des moments de sentiments très forts comme à chaque rencontre
Nous avons organisé un jeu dont la recette a été remise intégralement à
l'école maternelle de Bruchmühlen.



Promenade dans le parc de
Gronegau avec Mr le Maire de Melle

Le drapeau aux couleurs
du Jumelage



3 OCTOBRE 2010

Foire Commerciale à Bruchmühlen
Où nous vendons du vin de Touraine et le fromage de chèvre de Mr Cabordel



La journaliste allemande a sous-titré
"Le Charme Français"

14 MAI 2011

Marché artisanal organisé conjointement avec les Randonnées Ciroises

Elena, jeune stagiaire russe du Caucase du Nord, étudiante en master de management international participe à notre marché - elle anime le stand du Jeu 'Les petits pots dans les grands' et nous adresse un message de sympathie

« C'est un marché artisanal qui accueille tout le monde en offrant les sourires les plus chaleureux en cette journée un peu grise, La roue de la fortune réservait des surprises à tous les joueurs, Ce marché a été honoré par la visite de Monsieur le député Michel Françaix, Monsieur le maire Alain Guérinet, et je voudrais remercier tous les organisateurs et les visiteurs pour cette journée aux saveurs internationales et de la bonne humeur commune - Au stand des amis allemands, j'ai goûté les bradwurst et la salade de pomme de terre m'a rappelé mon pays »



17-18 et 19 juin 2011

21e rencontre de nos comités de Jumelage

Au programme : Concert du Festival des clochers à l'église Saint Martin, visite de la Chocolaterie de Lachelle, soirée entre amis - retrouvailles - échanges - joie et bonne humeur.

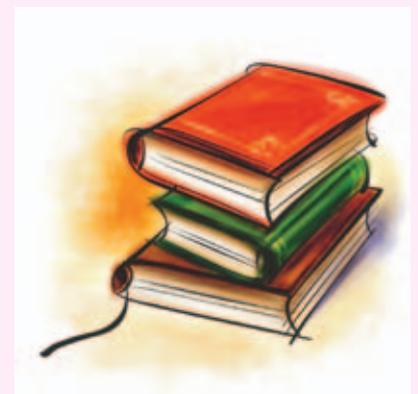
Venez nous rejoindre - la langue allemande n'est pas une barrière - nombre d'entre nous accueillent des familles depuis 20 ans et ne parlent pas l'allemand.

La présidente : Edith Perrono
Tél : 06.76.66.20.51

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant l'été, de nouveaux titres de revues seront disponibles à la bibliothèque :

- Sciences et Vie Découvertes (périodique jeunesse)
- Julie (périodique jeunesse)
- Modes et Travaux
- L'ordinateur Individuel
- Femme actuelle
- Ça m'intéresse
- Cuisine Actuelle
- Vivre Bio



Concernant les revues pour adultes, afin de permettre à l'ensemble des usagers de pouvoir consulter le dernier numéro paru, celui-ci sera désormais consultable sur place à la bibliothèque pour le mois en cours.

Vous les trouverez sur un présentoir adapté, avec un fauteuil à proximité afin de pouvoir vous installer confortablement.

L'Equipe de la bibliothèque.



SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

LE MOT DU CLUB « AMITIÉS LOISIRS ET RENCONTRES »

Depuis plusieurs années, nos aînés se rencontrent tous les jeudi après-midi à la maison de quartier pour y passer un bon moment autour d'une table et y disputer quelques parties de cartes (belote, tarot) ou de scrabble.

Le 6 avril, nous avons organisé une sortie chez le « Père Mathieu » à Landrecies. Une trentaine de personnes a participé à cette journée récréative.

Avant de nous rendre à notre point de chute, nous avons visité une fabrication artisanale de bêtises à Cambrai. L'accueil a été particulièrement chaleureux.

Nous avons également organisé un concours de billard interne avec une remise de coupes le vendredi 20 mai. Chaque joueur est reparti avec une récompense.

Comme tous les ans, le repas du Club a eu lieu le 24 mars avec une forte participation des adhérents.

D'autres manifestations sont prévues avant la fin de l'année :

Journée barbecue

Tournoi de billard contre une équipe extérieure

Sortie de Noël...

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire au Club, impasse de la Grange aux Dîmes.

Une présence est assurée à partir de 14 heures.

« Cette année le Club fêtera ses 10 ans d'existence »



Monsieur Gérard MEIER
Le secrétaire



SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

L'objectif de l'E.M.S est de faciliter la découverte des activités sportives aux jeunes Cirois et Ciroises et de servir de passerelle vers les clubs locaux.

Les séances ont lieu de janvier à juin, chaque activité est proposée par cycle qui dure de 4 à 6 semaines, aucun matériel particulier n'est demandé aux enfants. Il est fourni par la commune.

Après des débuts en demi teinte en 2010 (nouveau oblige !), les jeunes Cirois ont répondu présents en 2011 puisque toutes les séances étaient complètes. Il a même été nécessaire de doubler certaines séances pour satisfaire un maximum de demandes.

Ainsi, il a été proposé successivement aux enfants un cycle de :

- jeux d'opposition et de lutte du 3 janvier au 18 février
- mini tennis du 7 mars au 15 avril
- flag rugby du 2 au 27 Mai
- roller du 30 mai au 1 juillet.

Le manque d'infrastructures ne nous permet pas de proposer des activités dès la rentrée de septembre.

Néanmoins en 2012, ce fonctionnement sera reconduit, et les activités débiteront de nouveau en janvier.

Tous les enfants scolarisés sur la commune recevront le programme des activités proposées. En 2013, un complexe sportif tout neuf sera là selon toute vraisemblance pour accueillir les enfants tout au long de l'année et permettra alors d'élargir le dispositif en place.

L'ensemble de ces activités sportives sont mises en place et encadrées par l'éducateur sportif de la commune.

VENEZ PRATIQUER LE JUDO !



**venez pratiquer
le JUDO**



Tous les mardis
À partir du 6 septembre 2011

Salle E.Lesur
à CIRES LES MELLO



- de 17h30 à 18h30	<i>baby judo</i>	pour les 4 à 6 ans.
- de 18h30 à 20h	<i>judo enfant</i>	pour les 7 à 14 ans.
- de 20h à 21h30	<i>judo loisir</i>	à partir de 15 ans.

Les cours seront encadrés par un éducateur diplômé d'état du Judo club de Montataire.
Les inscriptions seront également prises par le Judo club de Montataire.

Le nombre de places sera limité pour tous enseignements ou pour vous pré-inscrire vous pouvez dès maintenant contacter la mairie (03.44.56.40.11 ou sports.clm@orange.fr)

De retour sur la commune grâce au Judo Club de MONTATAIRE, des cours seront proposés dès le 6 septembre prochain tous les mardis à la salle Ernest Lesur.

Les cours seront encadrés par un éducateur diplômé d'Etat.

Le nombre de places étant limité, bien que les inscriptions seront gérées directement par le Judo Club de Montataire en septembre, vous pouvez dès maintenant vous pré-inscrire en mairie auprès du service du sport : 03.44.56.40.11 (Monsieur Pascal DAENS) ou sports.clm@orange.fr.





*accueil des nouveaux
nés cirois*



Cross Scolaire



Gôûter de Noël 2010



*Fête du Tillet
Gala de Catch*

Manifestations



Repas des seniors





Championnat régional Ufolep VTT



Fête Foraine



Fête de la Musique

Communales



Fête du Tillet mai 2011

Vous

SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...

USCM

La saison sportive 2010-2011 qui s'achève est à la fois habituelle et exceptionnelle.

Elle est habituelle parce que, comme pour chaque saison, celle-ci à peine terminée, il faut déjà penser à la prochaine et s'y préparer. L'ensemble des dirigeants qui composent notre association sont déjà pressés d'accueillir dès septembre 2011 nos futurs nouveaux joueurs (et joueuses), qu'ils soient jeunes (à partir de 5 ans) ou plus âgés, débutants ou expérimentés, de Cires les Mello ou de ses environs. Avant les tout premiers entraînements à partir du lundi 1er août pour nos équipes seniors et ceux du mercredi après-midi à 14h pour les plus jeunes à partir du 7 septembre, vous pouvez nous contacter au : 06.25.29.27.04 ou 06.26.70.87.11 ou par mail à : uscires@orange.fr pour tous renseignements.

Saison exceptionnelle, tant les performances sportives de nos équipes et notamment celles de notre équipe fanion ont été remarquables. Que ce soit... nos équipes de jeunes (64 au total de 5 à 13 ans) qui ont encore progressé dans leur pratique et développé leur esprit sportif... notre équipe de moins de 19 ans qui dispute pour la 2ème fois en 3 ans la finale de la coupe du Conseil Général de l'Oise avec l'espoir de l'emporter, ... notre équipe Seniors B qui termine 3ème de son championnat de 3ème division de l'Oise et qui reste confiante dans une accession à la division supérieure la saison prochaine... ou que ce soit notre équipe fanion, qui en terminant 1ère de son championnat devant Gouvieux et Laigneville, accède à la plus haute division du département, toutes nos équipes et les joueurs qui les composent ont réalisé une très belle saison dont on se rappellera sûrement un peu plus que les autres... tout comme ce dimanche 5 juin 2011 au cours duquel nous avons fêté cette belle saison... habituelle et exceptionnelle.

Tout cela fait bien sûr la fierté de nos dirigeants, bénévoles, supporters, sponsors ainsi que la municipalité de Cires les Mello que nous remercions tous une fois de plus pour leur implication et leur soutien. N'hésitez pas à les rejoindre et participer avec nous à la prochaine saison.

Salutations sportives et allez l'USCM !!!!

Note de la rédaction :

Nous avons souhaité faire paraître la participation de l'USCM dans la rubrique « Si on parlait de vous » car leur réussite sportive mais également le travail effectué toute l'année sur le terrain par les membres encadrants de ce club auprès des enfants et des jeunes nous semble à mettre à l'honneur.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations et leur souhaitons bonne continuation !!!





SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS

ARTICLE DU COURRIER CAUCHOIS ÉDITION DU 6 MAI 2011
(2^{ème} de couverture tirage 50.000 exemplaires)

Vous l'aurez compris, notre commune y fut représentée brillamment par Pascal DAENS, occupant les fonctions d'éducateur sportif à la commune et passionné de VTT.

A DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR : MIC'D

C'est par hasard que je l'ai rencontré alors qu'en fait, je le connaissais déjà mais autrement...

Il s'agit de Mic'D, jeune Cirois, passionné de musique et plus particulièrement de rap. Il a créé au fil des années son propre univers musical que je vous engage à découvrir entre autres sur internet grâce aux liens et adresses suivants :

- www.facebook.com/mic.deter1
- <http://mic-d-officiel.skyrock.com>
- www.vrairap.com



Je vous engage tout particulièrement à regarder son récent clip « Enfance sacrée » .

Vous reconnaîtrez sûrement les lieux dans lesquels ce clip a été tourné car il s'agit de notre commune.

Vous reconnaîtrez certainement aussi quelques têtes bien connues qui se sont prêtés au jeu de ce tournage.

Et bien sur Mic'D lui-même. Vous le connaissez vraisemblablement pour l'avoir déjà croisé dans nos rues et, tout particulièrement, si vous avez des enfants scolarisés sur l'établissement scolaire « Jean de la Fontaine » où il occupe depuis un certain nombre d'années maintenant des fonctions d'animation pour la commune et pour la Ruraloise.

En effet, comme chacun le sait, il n'est pas facile de percer dans le milieu de la musique et d'en vivre encore moins. Associé à Mad Shearz, il forme un groupe depuis 2008 dont tous les membres sont originaires de notre département.

Un album « Retour aux sources » sera disponible tout prochainement.

A suivre... tout simplement.

Delphine MIGNOT

VTT Une Lillebonnaise championne de France des agents territoriaux

La cinquième manche de la Coupe de Bretagne VTT à Saint-Germain-sur-Ille (35) accueillait dimanche 24 avril le Critérium national des agents territoriaux. Plus de trois cents compétiteurs étaient au départ, toutes catégories confondues. Ils avaient fait le déplacement des quatre coins de la France pour cette superbe épreuve.

Stressée dès l'instant où elle a reconnu le circuit la veille jusqu'au moment du départ, Florence Thorel voyait la pression s'envoler vers 15 h 30 dès les premiers coups de pédales. « Une fois partie, on n'y pense plus », confirmait la Lillebonnaise à l'arrivée.

Elle tâchait de bien se positionner avant d'attaquer le sous-bois. L'effort payait. Une fois sur le circuit, elle se prenait au jeu et oubliait les frayeurs de la veille.

Elle a pris la deuxième place au scratch féminin des employés territoriaux derrière Manuella Glon, une habituée du circuit national FFC seniors. Pour Florence, la première place dans la catégorie Masters était l'objectif principal. Objectif VTT, puisque c'est sous les couleurs du club lillebonnais que Florence a couru, a offert ainsi à l'association un titre national des agents territoriaux.



Florence Thorel (à droite) avec Pascal Daens

Un autre Cauchois, Pascal Daens, qui représentait la commune de Cires-les-Mello, en Picardie, a participé à la course Masters. Le soleil tapait déjà très fort. Le circuit, à effectuer plusieurs fois selon les catégories, était physique, éprouvant, mais il y avait tout pour se faire plaisir tout en laissant grimper l'adrénaline. Il fallait être très prudent, les descentes vertigineuses, sinueuses et les petites bosses sollicitaient les membres. Pascal Daens, à l'aise sur ce terrain, a pris une honorable septième place chez les Masters 2.

VIE PRATIQUE



A DÉPLORER !

Depuis trois ans maintenant des chats domestiques ont été empoisonnés ou ont disparu au Bosquet Charbonnier.

Ces actes sont condamnables.

Rappelons que **tout acte de cruauté** sur des animaux est bien **évidemment interdit**.

Nous appelons au bon sens et à l'arrêt immédiat de ce type de pratique.

D'autant qu'outre l'absurdité et la cruauté de ces actes, ils plongent certaines familles dans la tristesse.

PLANNING DES CEREMONIES PROTOCOLAIRES

- 14 juillet : Fête nationale
9 h 00 mairie de Mello
11 h 20 : monument aux morts de Cires lès Mello
- 25 septembre 2011 : mémoire aux Harkis
10 h 00 monument aux morts de Cires lès Mello
- 10 novembre 2011 : armistice 1914/1918
15 h 00 – Carré militaire au cimetière de Cires lès Mello – enfants des écoles
- 11 novembre 2011 : armistice 1914/1918
10 h 45 : mairie de Mello
11 h 00 : monument aux morts de Cires lès Mello
11 h 45 : monument aux morts place du Tillet
- 05 décembre 2011 : hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord
11 h 00 : mairie de Mello
11 h 20 : monument aux morts de Cires lès Mello

L'ART D'ÊTRE BONS VOISINS...



Qu'il est agréable le retour du beau temps !
On ressort son barbecue et sa table de ping-pong, on gonfle sa piscine.
On veille à tondre sa pelouse impeccablement et sa haie.
C'est l'occasion de plus d'échanges, mais c'est aussi plus de risques de nuisances pour nos voisins.
Nous avons tous choisi Cires-les-mello pour son calme et sa convivialité.
Veillons tous à ce que notre commune conserve cet attrait !
Il suffit que chacun fasse preuve de bon sens et n'impose pas aux autres ce qu'il ne souhaiterait pas se voir appliquer.
Veillez au positionnement des barbecues afin d'éviter que les fumées et odeurs ne dérangent vos voisins.
Respectez les heures pour tondre votre pelouse. N'entassez pas vos déchets verts (et autres poubelles d'ailleurs) sur les trottoirs plusieurs jours avant le ramassage.
Placez votre piscine le plus éloignée possible de la limite séparative de votre terrain.
Enfin, quand l'heure se fait plus tardive, terminez votre soirée à l'intérieur afin de respecter le sommeil de chacun.
Quelques principes qui devraient permettre à chacun de passer un bel été et de conserver de bonnes relations de voisinage car c'est ça aussi vivre en société.

Naissances depuis le 1er juillet 2010

TOMALA Noa	04.07.2010
BLOMME Nathaël	04.07.2010
DUFRENNE Cléa	13.07.2010
AVELINE Mathéo	18.07.2010
BOUFELJAT Aya	27.07.2010
ROBASSE Elena	02.08.2010
JEAN Lucas	06.08.2010
DÉSEQUELLES Maëly	10.08.2010
GICQUELAY Nolan	14.08.2010
ROUSSEL Nathan	20.08.2010
LESCAUX Gianni	26.08.2010
LEDENT-HENAUT Flora	13.09.2010
LEROY Chloé	17.09.2010
BIOTEAU Nathan	26.10.2010
TAVIGNOT Laura	03.11.2010
WYON Raphaël	05.12.2010
GOURDAIN Débora	08.12.2010
QUINTERNE Louane	11.12.2010
MANZANO Yoann	15.12.2010
LESIEUR-THIERRY Nolan	23.12.2010
CORRO CARRERA Rita	30.12.2010

Naissances du 1er janvier 2011 au 10 juin 2011

BARAQUIN Sandro	03.01.2011
JALMAIN Gabriel	25.01.2011
PELTOT Théo	30.01.2011
RADANNE Noëlia	08.02.2011
PENVEN Axel	11.02.2011
SALMON Axel	12.02.2011
RENAUD Yoann	25.02.2011
COESY Shaïna	01.03.2011
MARABOEUF Alex	16.03.2011
VONWILL Lucas	22.03.2011
LAFON-SAINT POL Nathan	23.03.2011
VAUDIN Loryc	12.04.2011
BOMPIERRE Maéna	21.04.2011
MSIKA Noah	15.05.2011
MARCHANDISE Manon	23.05.2011
TRUFFIER-THIERRY Maiwenn	24.05.2011
ISLER Elodie	10.06.2011

MARIAGES du 1er Janvier au 25 Juin 2011

CÔTARD Patricia et BELABED Mehdi	18/09/2010
DUPUIS Joëlle et BRENNEVAL Simon	25/09/2010
CAPELLE Nicole et LOSTEC Francis	02/10/2010
SAADA Zakia et LEQUESNE Bruno	09/10/2010
BANAS Sophie et MAHIEU Dany	23/10/2010
BOUCHER Céline & VIEIRA ANTUNES Fernando	23/10/2010
MANCHERON Annie et GILLONE Richard	11/12/2010
JABLON Laure et MARQUES DA SILVA Eduardo	28/12/2010
PONTET Christèle et BOUTADE Christophe	12/04/2011
DIEU Annie et DESHAYES Thierry	07/05/2011
RAYER Nelly et HESSE Christian	20/05/2011
BLITTE Adeline et SAPANEL Thierry	28/05/2011
LE ROUX Sébastien et AUGUET Amélie	25/06/2011

DÉCÈS du 1er Juillet 2010 au 15 Juin 2011 (habitants de Cires-les-Mello)

ROUVILLÉ Lucien	13/07/2010
SPITAEELS William	01/07/2010
FERRAND Bernard	22/08/2010
KAAISTEKER Jeanne veuve LEFORT	31/08/2010
DIEU Colette épouse TOPART	25/09/2010
PIERROT Marie-Elisabeth	09/10/2010
LE GOFF Danielle épouse LEBRUN	29/12/2010
VITRAC François	12/01/2011
BAUDELET Pierre	11/01/2011
CARRARA Jocelyne épouse BARANT	10/01/2011
GONTHIER Rolande veuve SOUFFLARD	02/02/2011
CAZIER Martine	23/02/2011
TUQUET Josiane épouse LORAIN	11/03/2011
BOUVET Roger	23/02/2011
MAIRIAUX Huguette veuve VERPLAETSE	08/03/2011
REYNAUD Jacqueline veuve GÉDALGE	20/04/2011
GUEUDET Georges	07/05/2011
CAULLIER Marcel	29/04/2011
RABAT Nicole épouse BESNARD	18/05/2011
THIL Paul	15/06/2011
AUBERT Jean	15/06/2011

LISTE RESPONSABLE SOLIDAIRE ET INDÉPENDANTE

Mars 2008 – mars 2011, cela fait maintenant plus de 3 ans que le nouveau conseil municipal a été installé. C'est ce qu'on appelle le mi-mandat et il est de coutume de dresser un bilan des actions menées.

Si des décisions positives ont été prises telles que la mise en place d'activités sportives pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, il n'empêche, qu'à notre sens, il subsiste des manques importants. Nous en citerons 2 :

- L'absence d'une politique jeunesse

Aucune action n'est menée en direction des 13-25 ans alors que, on le sait, les jeunes populations sont en demande de services adaptés à leurs envies et à leur désir d'autonomie. Il serait tout à fait opportun de constituer un ou plusieurs groupes de jeunes et de leur proposer de travailler sur des projets à mener, les rendant ainsi acteurs, et non plus seulement consommateurs de loisirs.

Mais cela suppose une volonté municipale qui n'existe pas à ce jour et nous le regrettons. Le fait qu'il n'y ait pas de commission jeunesse est d'ailleurs tout à fait révélateur de cette absence de volonté politique. Les problèmes de délinquance et/ou d'incivisme (qui, entre parenthèses, ne concernent pas que les jeunes) ne peuvent se régler que par la sanction ; des actions d'éducation et de prévention doivent également être mises en œuvre afin de développer le sens de la citoyenneté et le désir d'épanouissement personnel dès le plus jeune âge.

- L'absence d'une politique tarifaire adaptée aux ressources des usagers

Chacun le sait, la crise économique et financière, qui sévit à l'échelle internationale depuis de nombreuses années, a des conséquences dramatiques pour une partie de la population et personne ne peut se considérer comme en étant à l'abri.

Adapter les tarifs aux revenus des personnes ne signifie pas comme on peut l'entendre : « faire payer les riches » car cela n'a pas de sens. Il s'agit en fait de répartir le financement des services publics en respectant les capacités contributives de chacun.

Cette démarche s'inscrit dans la nécessaire solidarité qui doit prévaloir dans toute société, y compris au niveau de la commune, au risque de voir les inégalités se creuser jusqu'à devenir insupportables.

Nous renouvelons donc notre demande auprès de la majorité municipale pour que ces 2 axes de travail soient introduits dans les décisions à prendre au cours de la seconde partie du mandat.

Jacqueline RAMELET

LISTE ESPACE CITOYEN, VIVRE AUTREMENT À CIRES –TILLET.

Nous revenons sur quelques sujets importants que la Mairie semble vouloir occulter. De plus, nous nous inquiétons sur les motivations des participants des diverses commissions dont les réunions, au fil du temps, sont de plus en plus espacées, voire abandonnées. Mais face à l'attitude de Monsieur le Maire et son fameux : « Que voulez-vous que j'y fasse ? » ou sa fâcheuse habitude de demander l'aval du Conseil Municipal sur certains dossiers importants en communiquant les pièces au dernier moment, nous comprenons le manque de motivation ou du moins, le désarroi de certains élus. Manœuvre involontaire ou stratégie de gouvernance, cette procédure cavalière agace tous les Conseillers de l'opposition, comme cela a été le cas lors du vote du DOB.

Difficultés de circulation-Engorgement de la commune: Nous rappelons que lors de la réunion en date du 21 septembre 2010, le Conseil Municipal avait pris acte des travaux de la Commission Travaux relatifs à l'ébauche d'un plan de circulation. Puis dans les questions diverses du 27 Avril 2011, Monsieur le Maire précise qu'il est difficile de modifier les habitudes locales et notamment l'utilisation des GPS.

Pourquoi ce revirement ? Pourquoi ne pas se tenir aux décisions actées par le Conseil ? D'autant plus que la résolution des problèmes de circulation figurait dans le programme de toutes les listes aux dernières élections.

Bassin d'orage : Nous sommes ravis de l'acquisition des 2450 m² au lieu-dit de Cagnière pour lutter contre les inondations. Nous jugeons cela insuffisant, d'autres endroits peuvent prétendre à la création d'un bassin d'orage, un seul bassin n'évitera pas une inondation dans nos différents quartiers

Santé : L'augmentation de la population sur le secteur Mello-Cires-Tillet, exige de renforcer l'offre médicale, voire d'envisager la création d'un vrai Centre Médical dans notre centre ville.

Lotissements : Des Cirois appréhendent l'arrivée d'une population extérieure au sein de notre ville. Cette inquiétude nous semble injustifiée au regard des développements nécessaires sur notre secteur qui manque cruellement d'infrastructures favorisant le médical, l'emploi, les loisirs et le renouvellement des générations.

Il est de notre devoir de les accueillir dans un respect mutuel pour un mieux-être qui profitera bien évidemment à notre commune.

Barbara MLYNARCZYK

LISTE PROGRÈS ET DIALOGUE POUR UNE GESTION DYNAMIQUE

Ce lundi 30 Mai a eu lieu l'inauguration de notre gendarmerie

A cette occasion divers discours ont été prononcés (M. le Sénateur, M. le Député, le Colonel de gendarmerie...) La place nous manque pour les évoquer tous cependant deux d'entre eux méritent qu'on s'y attarde particulièrement :

Le premier est celui de M. GUERINET, Maire de Cires, qui assène des contrevérités flagrantes, notamment lorsqu'il déclare que la gendarmerie va coûter très cher à la commune (selon lui 10€/an/habitant, chiffre qui reste à vérifier) et que le coût de cette réalisation viendra au détriment du complexe sportif et de la restauration scolaire. Or si la gendarmerie devait empêcher ces deux projets, pourquoi les avoir retenus au DOB (Débat d'orientation budgétaire) et les inscrire au prochain budget, prouvant ainsi que leur réalisation est parfaitement possible ?

A propos de la cantine scolaire, notre liste a proposé au DOB de réaliser en priorité celle du bourg car nous connaissons sensiblement ses effectifs pour la prochaine rentrée scolaire, ce qui n'est pas le cas pour le hameau du fait d'un probable afflux d'enfants dans les lotissements en cours de construction.

Or lors du DOB, l'actuelle majorité nous a renvoyé un NON catégorique. Quelle a été notre surprise de voir qu'au budget nous avons été suivis sur ce point, M. le Maire étant revenu à une élémentaire logique ce qui prouve que toute idée judicieuse est bonne à prendre d'où qu'elle vienne.

Mais revenons à la gendarmerie pour évoquer le second discours, celui de M. le Préfet de l'Oise :

Dans un premier temps, il contre le Maire en lui expliquant une nouvelle fois que le coût de cette réalisation sera nul au bout du compte pour la commune, les annuités étant compensées par les loyers payés par l'état pour l'utilisation de ces locaux.

Puis M. le Préfet fait le bilan des délits ayant eu lieu à Cires depuis l'implantation de la gendarmerie : Baisse de 70% !

Ce chiffre est suffisamment éloquent pour que si un doute pouvait persister sur le bien-fondé de cette gendarmerie, ce doute ne peut que disparaître.

En dernier lieu, M. le Préfet évoque le montage financier irréprochable et également la qualité des travaux (ceux qui l'ont visité sont unanimes à dire qu'il s'agit d'un coquet lotissement bien intégré dans l'environnement et loin de ressembler aux casernes que nous connaissons). Il s'engage spontanément, c'est-à-dire sans que la commune l'ait sollicité, à financer à concurrence de 40 % un projet entrant dans le cadre de la sécurité (limité à la pose de caméras de surveillance).

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances.



BOULANGERIE - PATISSERIE *AU FESTIVAL DES PAINS*

Fermé le Dimanche après midi

1, rue de Blaincourt - 60660 Cires lès Mello

Tél. 03 44 56 41 68 - Fermé le lundi

Jean et Laurence CASTILLEJO

ETABLISSEMENT et SERVICES d'AIDE par le TRAVAIL



☎ 03.44.27.03.61 - ☎ 03.44.27.03.62

E-mail : esat-cramoisy@cdno.org

Site internet : www.closdunid.com

Nos services

Traiteur
Espaces verts
Métiers du Bâtiment
Blanchisserie Industrielle  N°QUALA200422743
Travaux de Sous traitance

Nos commerces

Boulangerie Pâtisserie (à Saint Vaast les Mello)
Pressing «AquaClean» (centre Leclerc à Thiverny)

MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM

**DEVIS
GRATUIT**

SARL AUGUET Fils



contrat obsèques
organisation complète des
funérailles
chambre funéraire
avec 3 salons



61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY

Tél : 03.44.26.64.92

virginie.auguet@sfr.fr

COUVERTURE - PLOMBERIE CHAUFFAGE CENTRAL Pierre DELAVIGNE

44, rue de Tanfort
60660 Cires-lès-Mello

Tél. 03 44 56 24 73

SIREN 381 462 100 - RM 381 462 100 RM 600

www.cires-les-mello.fr ou www.cires-les-mello.com

Peintures - Dessins Aquarelles - Pastels

Exposition permanente
Alain Sébillotte

11, rue de la Croix du Four
60660 CIRES-LES-MELLO

03 44 56 57 15

Editeur & Imprimeur
de ce Bulletin Municipal



EFIC
Tous travaux d'impression

La Personnalisation de votre Communication



→ Cartes de Visite / Flyers / Sites Internet

→ Marquages : Vehicules / Enseignes

→ Panneaux de Chantier / Bon de Commande ...

→ Revues Municipales

Une Large gamme de produits sur

WWW.IMPRESSIONS-OISE.FR

Tél. 03 44 59 31 81 61, rue Henri Laroche - 60800 Crépy-en-Valois

SITE WEB DE LA COMMUNE : BONNE PROGRESSION FRÉQUENTATION

Après plus de deux années
d'existence, le site de la commune
affiche depuis de nombreux
mois maintenant une fréquentation
moyenne de :
900 connections/mois.

www.cires-les-mello.fr
ou www.cires-les-mello.com

